

366



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

CHAPEAUX ET PERRUQUES. — LE CHEVAL DE MAIN

Nous empruntons à un ouvrage sur les exercices du manège, par le baron d'Eisenberg, gravé par Bernard Picart, les exemples variés de la coiffure masculine en 1727.

Les variantes du chapeau tricorne ne consistèrent guère alors que dans le format des trois retroussis du bord, tantôt élevés, tantôt couchés, présentant, selon ces modifications, plus ou moins de volume et de hauteur; quelques-uns étaient encore garnis du tour de plumes et galonnés, d'autres galonnés sans plumes, d'autres ornés de belles plumes, conservant leur figure naturelle; enfin nombre de chapeaux, simplement bordés, n'avaient ni galons ni plumes. La ganse qui servait à relever les retroussis plus ou moins inclinés, ou traversait franchement le feutre par le milieu (voir nos 1, 3, 6, 8) faisant retour à l'intérieur, ou accrochait un bouton posé près du bord; les nœuds de rubans étaient passés de mode.

Si les perruques in-folio ne furent entièrement disgraciées par les petits-mâîtres qu'après la mort de Louis XIV, il faut constater que ceux-ci avaient cherché à remédier aux inconvénients des grandes chevelures dès le commencement du dix-huitième siècle. Ils débutèrent en partageant par derrière les cheveux en deux parties égales, les nouant pendant l'été, leur rendant la liberté pendant l'hiver. Peu à peu on cessa de détacher les nœuds, et les *perruques nouées* se perpétuèrent. Puis vinrent les *perruques à queue* et celles à *bourse*, qui donnèrent lieu à la division en trois touffes de l'ancienne perruque en crinière. Les deux touffes de côté étaient les *cadenettes*, mot du temps de Louis XIII; la touffe de derrière fut la *queue*. Comme on peut le voir ici, les cheveux de queue furent en même temps portés de diverses façons, liés par un ruban léger noué en rosette, à bouts prolongés et flottants (nos 6, 14); serrés plus ou moins haut par une simple boucle (nos 9, 10), ou enfin, en natte enroulée en spirale par un ruban noué en rosette (nos 1, 2, 3, 17). C'est à ce dernier mode que fut appliquée l'épithète de *bout-de-rat*. Le bout-de-rat devait tomber dans le dos aussi bas que possible.

La perruque à *bourse* fut un nouvelle manière de porter les cheveux de queue. La bourse était un petit sac de taffetas noir gommé, décoré par une rosette de même couleur, renfermant la partie inférieure des cheveux de l'arrière de la tête, ceux que l'on désignait alors sous le nom de *derrière de bourses*. Dès 1710, la plupart des militaires, officiers et soldats, furent accommodés de la sorte. Adoptées dans le costume civil, les bourses commencèrent par y être de petite tenue. Avec le temps elles s'introduisirent dans les cercles et furent de bonne compagnie sous le nom de *perruques à la régence*.

Les militaires à peu près seuls, après avoir d'abord porté la queue pour leur commodité, puis la perruque à bourse, dite à *la brigadière*, abandonnèrent assez rapidement les chevelures artificielles, contractant l'habitude de nourrir leurs propres cheveux. Quant aux gens à la mode, ils ne conservaient de ces derniers qu'un toupet sur le front dont le mélange avec les cheveux artificiels de la perruque était dissimulé par la grosse poudre dite

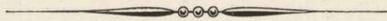
à *graine d'épinard*, alors en usage. Les toupets étaient bas au moment de l'adoption des bourses et appelés *toupets en vergette*.

En reproduisant un écuyer sur un cheval de manège, dans son costume court et caractéristique, nous ne nous proposons pas d'aborder les questions d'équitation. Cependant, il est utile de faire remarquer que la manière de monter à cheval ayant différé, non seulement selon les époques, mais aussi selon la nationalité du cavalier, il n'est pas sans intérêt d'observer l'attitude, le maintien de notre écuyer, faisant manœuvrer sa monture selon les principes de l'école franco-italienne. Voici ce qu'en dit M. le général Marbot (*Encyclopédie moderne*, Firmin-Didot):

« Pour la manière de conduire les chevaux et de se servir des *aides*, l'école franco-italienne prescrit constamment l'emploi des moyens les plus doux; l'usage des éperons n'y est permis que comme châtiment, et seulement après qu'on aura essayé de faire obéir le cheval par la pression des jambes et des genoux. Les écuyers de cette école sont incontestablement ceux qui ont le plus de noblesse et d'élégance..... Dans les principes de l'équitation italienne, le plus favorable au développement des grâces, l'étrier est long, la pointe du pied en dedans, le corps droit en équilibre sur la selle. C'est la meilleure attitude pour briller dans un carrousel, monter avec grâce et dresser un cheval de manège. »

Dans notre exemple, où le cheval exécute dans les règles l'arrêt aisé et ferme, obtenu avec le caveçon, le cavalier est monté sur la selle à piquer, propre au manège, différant de la selle ordinaire par l'élévation au-dessus des arçons des bates de devant et de derrière, d'une hauteur d'environ quatre pouces. Cette élévation permet de tenir les cuisses du cavalier avec plus de fermeté. L'exemple offre donc, dans sa rigueur la plus démonstrative, l'attitude commandée par l'école.

Disons encore aux peintres que pour les montures élégantes on tirait race des étalons fins venant de l'Orient et du midi de l'Europe, et que la robe et de poil les plus en réputation, pour lesquels, dit de la Guérinière, on tenait à l'*estime des curieux*, étaient le noir de jais, le beau gris, le bai chatain, le bai doré, l'alezan brûlé, l'alezan vineux, et enfin l'isabelle doré avec la raie de mulet, les crins et les extrémités noires.





FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

S^t Edme Gautier, del.